

INFOSPORT 71

La Lettre de Liaison du Comité Départemental Olympique et Sportif de Saône-et-Loire

Janvier-Février 2011 n°45



La neige,
la glace et
VOUS !

Conseil Régional : Subvention Informatique

CRIB : Grand Format sur le CNDS 2011

Sport Santé : Le syndrome de l'essuie-glace

2011 : Année européenne du Bénévolat

L'olympisme à travers le monde

DLA : Dispositif Local d'Accompagnement

Fair-play : IRIS du Sport

Les Automnales du Sport

Monsieur François PHILIZOT, nouveau préfet de Saône-et-Loire

annecy2018.com



CANDIDATURE FRANÇAISE AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES D'HIVER 2018

Edito du Président du CDOS, Bernard PONCEBLANC

Une équipe de copains fabuleuse !

Quelle finale !!! Bravo les bleus !! Un quatrième titre, nos joueurs ont fait honneur au sport français. En gagnant à Malmö, les coéquipiers de KARABATIC ont rejoint la Roumanie et la Suède, seules nations titrées au moins quatre fois. L'équipe de France assure sa qualification pour les Jeux Olympiques de Londres en 2012. Amis dans la vie, nos bleus tirent leur force de cette amitié. Quel exemple pour nos jeunes, pour les autres équipes de sport collectif ! Comme les mousquetaires, ils sont complémentaires, toujours là les uns pour les autres. Merci au capitaine Jérôme FERNANDEZ. Je ne sais si il continuera dans le Hand-ball mais si il reste il devrait être un futur grand patron du Hand-ball.

Félicitations également à la jeune étoile montante Florent AMODIO, devenu champion d'Europe de patinage artistique à 20 ans et une pensée particulière à Brian JOUBERT, a qui il reste encore beaucoup de ressources et qu'il ne faut pas enterrer trop vite.



2011, année européenne du bénévolat et du volontariat

L'année 2011 a été proclamée, par le Conseil des ministres et le Parlement Européen, « Année européenne des activités de volontariat pour la promotion de la citoyenneté active ». L'adoption de cette décision représente un engagement politique fort des Etats membres mais également l'aboutissement d'une campagne très active du secteur associatif. L'ensemble des pays européens sont donc mobilisés pour répondre au programme élaboré par la Commission européenne qui se concentre autour de deux objectifs forts : Célébrer les bénévoles et les volontaires, Promouvoir les formes d'engagement.

Les actions programmées en France

En France, la DJEPVA (Direction de la jeunesse, de la vie associative et de l'éducation populaire) a été désignée coordinatrice nationale. Tout au long de l'année 2010 (année de préparation), le ministère a souhaité travailler de manière concertée et dans la continuité des travaux engagés lors de la Conférence Nationale sur la Vie Associative, autour de quatre objectifs nationaux : Développer l'engagement, Mieux reconnaître l'engagement bénévole et volontaire, Mieux le valoriser, Promouvoir la dimension européenne de l'engagement bénévole et volontaire. En parallèle, et de façon complémentaire aux actions menées par le ministère, un collectif inter-associatif composé de 42 associations françaises (dont le CNOSF) baptisé EYV 2011-France (European Year Volunteer) a été créé afin de Mutualiser les forces associatives pour 2011, Réfléchir ensemble aux priorités du programme de l'année, Répondre ensemble à un appel à projets européen pour la mise en place d'une action d'envergure.

Les projets et actions arrêtés pour l'année 2011 en France

Campagne de labellisation de projets : à partir de décembre 2010. Si votre structure mène des projets répondant aux objectifs forts de l'année 2011 à savoir la valorisation et la promotion de l'engagement bénévole, vous pouvez alors le soumettre à la labellisation. Celle-ci vous permettra de pouvoir faire connaître votre action largement, de bénéficier gratuitement de l'ensemble des kits de communication et de valoriser vos bonnes pratiques dans les différentes occasions de communication de l'année.

Dépôt d'un projet au niveau européen pour la mise en place d'une conférence du consensus

« Bénévolat et volontariat : la parole aux citoyens » a tout récemment fait l'objet d'une demande de soutien auprès de la Commission européenne. Ce projet a pour ambition de porter un nouveau regard sur les enjeux de l'engagement citoyen en lançant une démarche de réflexion originale.

Lancement officiel de l'année européenne en France : du 7 au 13 février dans toute la France

A travers des animations diverses et variées dans toute



The European
Year of Volunteering
2011

la France, notre souhait est d'inciter chaque club, ligue, fédération, collectivité à s'emparer de ce moment festif pour animer un temps fort regroupant leurs bénévoles ou par la mise en place d'un événement particulier qui pourra, suivant sa forme, être soumis à la labellisation.

Passage de la caravane européenne à Paris du 14 au 20 avril

Une caravane d'animation sur l'engagement bénévole et volontaire va circuler dans toute l'Europe, s'arrêtant dans chaque pays pour une durée d'une semaine. En France, la caravane s'installera sur le parvis de l'Hôtel de ville à Paris la semaine du 14 au 20 avril.

Sensibilisation dans les établissements scolaires : octobre 2011

En octobre 2011, un projet de sensibilisation au bénévolat des collégiens, des lycéens et des populations du même âge sur leurs lieux de vie (Centre sociaux, Centres d'animations, MJC, FJT, maison de quartier...), est prévu par les associations. Des bénévoles de secteurs associatifs différents (appelés « Ambassadeurs ») témoigneront auprès d'eux avec le concours des professeurs.

Action spécifique du CNOSF

Le CNOSF, avec sa commission « jeunes dirigeants », s'est investi dans la conception d'un module de sensibilisation à l'engagement associatif sportif. L'objectif est de s'inscrire dans le projet « Sensibilisation dans les établissements scolaires » par la mise en place d'un module de sensibilisation à l'engagement associatif sportif en direction des jeunes scolaires. Le contenu du module présenté sous forme de diaporama abordera les points suivants : Qu'est ce que l'engagement ? Quelles sont les différentes formes d'engagement associatif sportif ? Témoignages L'objectif de ce module est de pouvoir échanger avec les jeunes sur l'engagement bénévole, en provoquant les débats pour les éveiller sur ces activités et susciter de futures vocations !

Le CNOSF est partie prenante dans ce projet d'envergure et souhaite s'investir et mobiliser l'ensemble du mouvement associatif sportif à participer activement à « l'animation de l'année européenne du bénévolat et du volontariat 2011 ».

Source : CNOSF

Les Informations du Centre de Ressources et d'Informations pour les Bénévoles de Saône-et-Loire

16 rue des Prés, 71300 Montceau-les-Mines

COFFARD Joël : 03-85-57-63-00 ou 06-30-18-22-57 - crib@cdos71.asso.fr



Grand Format : Centre National pour le Développement du Sport (CNDS)

Les publics prioritaires du CNDS

Les jeunes scolarisés : Une dépense physique régulière et bien encadrée contribue à prévenir ou corriger les problèmes de santé que peuvent rencontrer certains enfants et adolescents, notamment les plus inactifs d'entre eux.

Les habitants des quartiers en difficulté : Il est important de favoriser l'accès à la pratique sportive des publics rencontrant une ou plusieurs difficultés d'ordre économique et/ou social.

Les actions susceptibles d'être subventionnées par le CNDS

Les clubs ont la possibilité de sélectionner **3 actions** parmi les thèmes ci-dessous

1. Aide aux jeunes scolarisés

2. Incitation à la pratique sportive pour les publics des quartiers en difficulté

- Fonctionnement et/ou amélioration de l'école de sport
- Achat de petits matériels concourant au développement et à la diversification de pratiques attractives
- Dispositions permettant d'améliorer la sécurité des pratiquants, les conditions d'accueil - Organisation de cycle d'activités physiques sur un quartier en difficulté
- Dispositif d'accompagnement spécifique

- Offre sportive s'adressant aux jeunes filles et femmes des quartiers

- Initiatives menées au quartier des Près Saint Jean à CHALON/SAONE

3. Soutien aux projets sportifs porteurs d'éducation et de cohésion sociale

- Initiatives de prévention et de lutte contre la violence et les incivilités dans le sport
- Accès au sport pour les personnes handicapées (encadrement adapté, matériel spécifique, etc...)
- Accès des femmes aux responsabilités associatives, actions favorisant la pratique sportive féminine
- Proposition d'activités physiques pour des personnes vulnérables
- Promotion de la santé par le sport (contribution à la lutte contre l'obésité, les maladies cardiovasculaires, etc...)
- Actions liées à la protection des ressources naturelles et à la sauvegarde de l'environnement

4. Evènements sportifs : Organisation de compétitions officielles

Les comités départementaux peuvent sélectionner **4 actions** parmi les thèmes ci-dessus, y compris :

La Formation (dirigeants, arbitres, éducateurs, préparation des jeunes et des femmes à l'exercice des responsabilités)

L'accès au sport de haut niveau (aide aux structures départementales, détection des jeunes talents, préparation à l'entrée en pôle).

L'aide à l'emploi sportif

Le CNDS peut accompagner financièrement l'embauche de personnels technique, pédagogiques ou administratifs. Le montant de l'aide « **Plan Sport Emploi** » est dégressif (12 000 € la 1^{ère} année, puis 10 000 €, 7 500 € et 5 000 €) ou fixe en cas d'emploi à forte utilité sociale ou territoriale (12 000 € pendant 4 ans).

La procédure

Les clubs doivent compléter avant le **mercredi 16 mars 2011** deux exemplaires du dossier, et en envoient **un à la DDCS et un au comité départemental de la discipline** (au Comité Départemental Olympique et Sportif pour les clubs sans comité). Avant le **4 avril**, le comité départemental de la discipline appose ses avis sur les CLUBS et les transmet au CDOS de Saône-et-Loire. Il adresse aussi à la DDCS les bordereaux d'avis indispensables à l'instruction des demandes.

Les comités départementaux doivent compléter avant le **mercredi 16 mars 2011** deux exemplaires du dossier et en envoient un à la DDCS et un au CDOS.

Des pièces à joindre obligatoirement

Un relevé d'identité bancaire original, Le budget prévisionnel de l'année en cours, Le compte rendu d'activité et le bilan financier de la dernière assemblée générale, Le compte rendu d'utilisation de la subvention de l'année précédente

Des précisions sur le numéro SIRET

Pour recevoir la subvention, les associations doivent obligatoirement disposer d'un numéro d'identification SIRET.

Si vous ne l'avez pas encore, contactez l'INSEE DIJON : 2 rue Hoche, BP 1509 21035 DIJON CEDEX – 03 80 40 67 67 - www.INSEE.fr

Des contacts utiles pour compléter le dossier CNDS

Yan MEYER : Direction Départementale de la Cohésion Sociale : 03 85 21 96 74 - yan.meyer@saone-et-loire.gouv.fr

Joël COFFARD : Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles - CDOS : 03 85 57 63 00 ou 06 30 18 22 57 - crib@cdos71.asso.fr

Conseil Régional : Subvention Informatique en direction des petits clubs

Lundi 13 décembre 2010, le Comité Départemental Olympique et Sportif de Saône-et-Loire accueillait dans la nouvelle maison des sports, située rue des Prés à Montceau-les-Mines, le Conseil Régional en la personne de **Safia OTOKORE**, Vice-présidente chargée du développement à l'international et de la coopération décentralisée, du sport et de la lutte contre les discriminations, le Conseil Général de Saône-et-Loire représenté par **Thomas THEVENOUD**, vice-président, 1er Adjoint au Maire de Montceau-les-Mines, Vice-Président de la Communauté Urbaine Le Creusot-Montceau, la Communauté Urbaine Le Creusot-Montceau représenté par **M. Jean Claude LAGRANGE**, Président et les dirigeants des clubs retenus pour bénéficier de la subvention informatique du Conseil régional. **M. Bernard PONCEBLANC**, président du CDOS a tout d'abord souhaité remercier le conseil régional pour cette action en direction des petits clubs et a rappelé l'importance pour ceux-ci de pouvoir s'équiper en matériel informatique. Cette action initiée depuis maintenant 5 ans est très appréciée des clubs et répond à un besoin réel, surtout



Bernard PONCEBLANC, Président du CDOS et **Safia OTOKORE**, Vice-présidente du Conseil régional

on voit le nombre de dossiers déposés.

Il rappelle que ce sont les présidents de comités départementaux qui émettent des vœux avec un ordre de priorité et que dans un deuxième temps le CDOS et le Conseil Régional valident les propositions. En 2010 se sont 15 clubs qui ont perçu cette aide et depuis la création de cette aide ce sont 67 associations qui ont bénéficié de cette subvention.

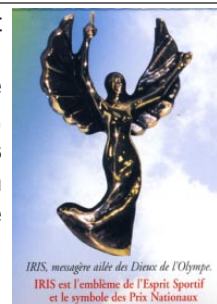
Chaque dirigeant a présenté sa structure, l'objet de l'utilisation future de cet outil.

La remise s'est clôturée par le pot de l'amitié.

Lors de cet entretien, ont aussi été évoqués les travaux à la maison des sports et la mise en conformité de l'accès pour les personnes handicapées.

Fair-Play - IRIS du Sport : Patricia Rossignol récompensée

L'association Française pour un sport sans violence et pour le fair-play (AFSVFP) présidée par Albert BEGARDES, a remis, **le 2 décembre 2010** à la Maison du sport français, les « Iris du sport 2010 », les prix nationaux du fair-play, aux sportifs et personnalités qui ont par leurs actions, cette année ou durant leur carrière, marqué l'esprit sportif défendu par l'AFSVFP. **Altruisme, franchise, loyauté, équité, élégance, courtoisie, respect** sont les mots clés par lesquels les lauréats des Iris sont désignés chaque année. Les participants à cette cérémonie organisée dans l'auditorium Nelson PAILLOU ont été accueillis par Denis MASSEGLIA, président du CNOSF, qui a rappelé l'importance de l'action de l'AFSVFP, puis par Albert BEGARDES.



IRIS, messagère ailée des Dieux de l'Olympe.
IRIS est l'emblème de l'Esprit Sportif et le symbole des Prix Nationaux



Patricia ROSSIGNOL – Lutte féminine (Chagny – Saône-et-Loire), secrétaire général du CDOS 71 a reçu un diplôme d'honneur dans la catégorie carrière sportive.

Championne de France 1985-1987-1988, 1ère Mondiale 1987 et 1ère Europe 1989 avec l'Athlétic Club Chalonnais, elle a initié et communiqué sur l'éthique tout au long de sa carrière sportive qu'elle poursuit en qualité d'entraîneur.

Le président du CDOS 71, Bernard PONCEBLANC et les membres du comité directeur lui adressent leurs félicitations pour cette distinction.

Les partenaires Institutionnels
du Sport en Saône-et-Loire



Ils soutiennent le CDOS 71



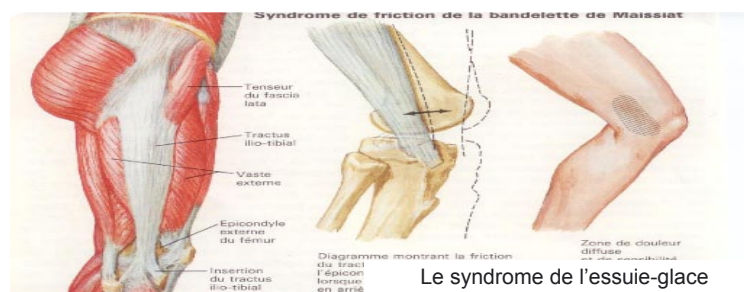
Rédaction Janvier-Février 2011 : MM.B.Ponceblanc, G.Gueugnon, J. Prost, Mme V.Reb, M. J.Coffard
Adresse : Maison des Sports - Espace 71, 16 rue des Prés, 71 300 Montceau-les-Mines
Courriel : cdos71@wanadoo.fr, Tél / Fax : 03-85-57-63-00, Site Internet : www.cdos71.asso.fr
Ce bulletin a été édité en partenariat avec le CREDIT AGRICOLE Centre est

Sport Santé : Le syndrome de l'essuie-glace

C'est une inflammation du tenseur du fascia-lata (TFL), une tendinite presque aussi fréquente que la tendinite d'Achille. Ce syndrome touche principalement les joggers, les marathoniens novices et les randonneurs pédestres lors des descentes en montagne. Au cours du mouvement permanent de flexion-extension du genou pendant la course, ce tendon est étiré en balayant d'avant en arrière à la manière d'un essuie-glace un relief osseux de la partie externe du genou que l'on nomme le condyle fémoral externe ou latéral.

Ce cycle répétitif de balayage à ce niveau de l'ordre de 50 à 150 fois par minute, selon la cadence du pas de marche ou de course, provoque des microtraumatismes des fibres tendineuses et enflamme même, parfois dans 30% des cas, la bourse séreuse sur laquelle glisse le tendon (TFL). On parle alors de ténobursite du fascia-lata (voir figure).

En fait il existe une prédisposition à cette blessure. Ce sont souvent des sujets supinateurs qui courent sur l'extérieur du pied et se retrouvent en position de cavalier par usure du bord externe de la chaussure. Des chaussures usées à leur partie externe, une course de longue durée sur les bas-côtés en déclive des routes, des jambes un peu trop arquées, en varus (tibias en forme de parenthèses) etc. induisent cette position de cavalier et contribuent à déclencher cette tendinite.



Le diagnostic est facile, les joggers via les forums internet ne l'ignorent pas. La douleur est située au niveau du compartiment externe du genou juste un peu au dessus de l'articulation. Cette douleur apparaît pour une distance propre à chacun, elle s'aggrave si l'on persiste à courir et contraint le sportif à s'arrêter ou à marcher le genou tendu. Dès l'arrêt de l'activité la douleur tend à disparaître pour récidiver quelques jours après une tentative d'essai de reprise. Lors de l'examen du genou à distance de l'entraînement on est surpris de constater qu'il n'existe aucune douleur particulière. En revanche des manœuvres spécifiques (test de Renne, test de Noble) consistant à effectuer des mouvements de flexion-extension autour de 30° lors d'un appui sur un pied peuvent retrouver cette gêne douloureuse habituelle et localiser parfois à cet endroit un crissement.

La douleur peut persister aussi lors de plusieurs montées ou de descentes d'escaliers. À remarquer que l'on ne constate pratiquement jamais de tendinite du TFL dans les autres sports où la course est saccadée ou intermittente. Enfin seule l'échographie dans le cas de ce conflit entre le TFL et le condyle fémoral externe appréciera le degré d'inflammation. Bien sûr le médecin éliminera toutes les autres pathologies avoisinantes que nous ne citerons pas ici.

Le traitement consiste en premier par un repos sportif d'environ 3 semaines associé à de la mésothérapie ou plus radicalement à 2 ou 3 infiltrations de corticoïdes en suspension entre le TFL et le condyle fémoral externe, là où siège l'inflammation.

Le kinésithérapeute préconisera aussi un traitement anti-inflammatoire par voie locale (cryothérapie, physiothérapie) et s'appliquera à détendre et à étirer le TFL et son muscle.

Enfin si nécessaire le podologue confectionnera sur mesure des semelles orthopédiques corrigeant les anomalies constatées dans le déroulement de la foulée en lui donnant aussi un meilleur amorti. Il examinera l'usure des chaussures et proposera des modèles plus conformes.

Le syndrome de l'essuie-glace totalement méconnu au début de l'ère du jogging en France (années 1980) conduisaient souvent à des interventions chirurgicales inutiles des genoux. Les progrès actuels de la médecine du sport ont permis avec l'apport de l'imagerie, de ne plus commettre ce genre d'erreurs.

Source : CROS Rhones Alpes - Docteur Gérard PETIT Médecin du sport et marathonien

Merci au CROS Rhones Alpes et au Docteur Gérard PETIT de nous permettre d'utiliser ce document

Monsieur François PHILIZOT, nouveau préfet de Saône-et-Loire

Fin Janvier **M. François PHILIZOT**, a été nommé préfet de Saône-et-Loire par le conseil des ministres sur proposition de **M. Brice HORTEFEUX**, Ministre de l'Intérieur. **M. François PHILIZOT** est âgé de 53 ans. Natif de Neuilly Sur Seine, il a passé une partie de sa jeunesse dans la Nièvre. Depuis 2009, il était en fonction dans le Morbihan. Il succède à M. LATASTE qui était venu en juillet dernier visiter la nouvelle maison des sports à Montceau-les-Mines en compagnie de Mme Martine CHARRIER, Directrice Départementale de la Cohésion Sociale. Le président du Comité Départemental Olympique et Sportif, M. Bernard PONCEBLANC, ainsi que les membres du comité directeur souhaitent la bienvenue à Monsieur PHILIZOT. Ils ne manqueront pas de l'accueillir, si il le souhaite à la maison des sports pour lui présenter celle-ci et lui exposer les projets d'extension, de mise aux normes et d'aménagement que le Comité Départemental Olympique souhaite réaliser.



CROS de Bourgogne : Les Automnales du Sport

Le département de l'Yonne a accueilli, le **vendredi 15 octobre** dernier et ce pour la première fois, le colloque annuel du CROS de Bourgogne qui avait pour titre cette année : « les nouvelles pratiques dans les clubs : pourquoi ? comment ? ».

Michel LEBLANC, Président du CDOS local et **Philippe AUSSAVY**, Maire délégué de VAUX – AUXERRE ont accueilli les organisateurs et intervenants dans la salle des fêtes de VAUX, préparée pour l'occasion afin de recevoir la soixantaine de participants.

Après avoir remercié les intervenants pour leur participation ainsi que l'ensemble des personnalités et auditeurs présents, **Jean-Pierre PAPET** ouvre le colloque en rappelant que les Automnales du sport sont un moment privilégié d'échange, de réflexion et de débat sur un thème d'actualité, organisé en partenariat étroit avec la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et le Comité Régional des Offices Municipaux des Sports qu'il remercie de leurs contributions.

Philippe MICHEL, Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale fait part du plaisir qu'il a d'ouvrir ainsi le colloque et souligne l'intérêt qu'il porte à de tels rassemblements, moments d'échanges permettant d'insister sur l'importance des valeurs du sport en tant que vecteur de cohésion sociale et de lien entre les personnes.

Après avoir été présenté grâce à un montage vidéo retraçant sa carrière, **Patrice MARTIN**, grand témoin de cette 11^{ème} édition, actuel Président de la Fédération Française de Ski Nautique et Wakeboard et multiple champion du Monde et d'Europe de la discipline fait part de son plaisir d'être présent. Après avoir répondu à quelques questions sur sa carrière sportive, il indique que le responsable fédéral qu'il est aujourd'hui trouve beaucoup d'intérêt au thème abordé. Les nouvelles pratiques à la FFSNW c'est tout d'abord un choix de développement fédéral : le développement du wakeboard notamment, qui reflète ce souhait de liberté exprimé par de plus en plus de nouveaux pratiquants. Le télésiège nautique est un second exemple, davantage tourné vers les notions de développement durable et d'écologie, son intérêt va même au-delà des problématiques environnementales puisqu'il permet de faire pratiquer plus de monde, dans des espaces plus réduits, pour un moindre coût ! Il résume son propos introductif en indiquant que le partage des lieux de pratique et l'ouverture aux autres sont des messages importants qu'il souhaite faire partager.

La première partie du colloque est ensuite consacrée à un exposé de **Patrick MIGNON**, responsable du laboratoire de sociologie du sport à l'INSEP. Il s'attache à proposer des réponses à « pourquoi ? » des nouvelles pratiques dans les clubs. Il estime tout d'abord que les nouvelles pratiques sont souvent des anciennes pratiques renouvelées, soit qu'elles leur soient données un nouveau sens par les pratiquants eux-mêmes, soit qu'elles soient aidées par des nouvelles technologies. Il constate que ces nouvelles pratiques ne se font pas dans un espace « ordinaire » : on parle de sports de nature, de sports urbains, de sports à risque. La multi-pratique, consistant à passer sans cesse d'une activité à une autre, en est également un élément caractéristique. Il indique par ailleurs que les pratiquants motivent leurs pratiques sportives par la recherche de la détente, du bien être, du plaisir et par la volonté de bouger pour leur santé et le souhait de partager et d'être avec les autres. Autant d'arguments qui peuvent induire une captation par le secteur marchand. Il décrit une « nouvelle donne » dans ce à quoi doit répondre le sport et pour laquelle et c'est la chance qu'il doit saisir, le « club accueillant » est le plus souvent le mieux placé : l'exigence de sociabilité des individus.

En seconde partie des témoignages ont été proposés afin de montrer « comment ? » les nouvelles pratiques se mettent en œuvre dans les clubs.



Patrice MARTIN, un très grand témoin !



Julie VIGOURT, CTS Athlétisme à la DRJSCS de Bourgogne, présente tout d'abord le concept « Coach Athlé Santé » et les raisons pour lesquelles la Fédération Française d'Athlétisme fait de la prise en compte de la santé et des loisirs un de ses axes de développement. La priorité est donnée à la formation d'éducateurs sportifs professionnels possédant toutes les compétences requises pour l'accueil et l'encadrement, au sein des clubs, des nouveaux publics et plus particulièrement une tranche de population adulte. Il existe actuellement 75 coaches sur le territoire français qui exercent leur compétence dans 4 domaines clairement identifiés et sur lesquels la Fédération communique : l'accompagnement running, la remise en forme, la condition physique et la marche nordique. **Jean-Pierre CROST**, Président de ligue de Bourgogne de Judo, présente ensuite la nouvelle approche pédagogique du judo adulte. A partir du constat d'une baisse importante des effectifs de licenciés adultes, la Fédération Française de Judo a décidé de mettre en place une méthode pédagogique et une panoplie d'activités qui permettent aux anciens judokas de revenir dans les clubs et d'y accueillir de nouveaux pratiquants. La construction du schéma corporel, l'amélioration de la proprioception et de la coordination sont les principes de base de cette nouvelle approche pédagogique reprise par les

clubs qui doit leur permettre d'aller reconquérir les anciens pratiquants et aller chercher de nouveaux adultes débutant qui pourront s'inscrire dans l'un des programmes de la Fédération : « santé », « self défense » ou « judo loisir ».

Frédéric IMBERT, présente ensuite en quoi le concept de « Parcours Eco payeurs® » constitue une nouvelle offre de développement pour les clubs de Canoë-kayak. Il explique qu'à côté de la pratique de compétition, la prise en compte du milieu naturel dans lequel les pratiquants évoluent et les préoccupations environnementales qui lui sont associées ainsi que les dimensions touristiques attachées à cette discipline ont convaincu le comité régional de Bourgogne de s'engager dans la promotion de ce concept en mettant en valeur sa plus-value : une action d'éducation à l'environnement des différents publics.

Hervé FRIOD-CHATRIEUX, évoque pour terminer la fiscalité des associations sportives qui en principe en France ne sont pas soumises aux impôts. Cependant, les nouvelles activités évoquées dans les différents exemples qui ont été donnés, sont parfois source de revenu pour les clubs et il existe un certain nombre de règles à respecter et des limites à ne pas dépasser pour ne pas tomber dans un « business » qui serait alors évidemment imposable ! Parmi les règles de base à connaître, il évoque tout d'abord l'importance du fait que l'activité proposée soit bien prévue dans les statuts de l'association et qu'elle ne doit par ailleurs pas s'exercer de manière concurrentielle. Il termine sur les points de vigilance en matière de mécénat.

En guise de conclusion et en sa qualité de grand témoin, **Patrice MARTIN** indique que les nouvelles pratiques que l'on souhaite mettre en œuvre dans les clubs, doivent pour générer une nouvelle activité, être associées à un nouveau mode de fonctionnement du club, un fonctionnement participatif, autour d'un projet pour l'association. Attention aussi à la problématique de l'argent dans le club et dans le sport : les clubs ont besoin d'argent pour se développer, mais il ne faut pas tomber dans le cliché trop souvent répandu aujourd'hui qui fait du champion celui qui gagne beaucoup d'argent, alors que le vrai champion c'est celui qui gagne des titres.

Dispositif Local d'Accompagnement 71 : DLA 71

BGE Saône et Loire (anciennement Idéo Boutique de Gestion) porte le Dispositif Local d'Accompagnement 71 depuis maintenant 3 ans et vient à nouveau d'être conventionnée pour une durée de 3 ans. A côté de son cœur de métier - l'accompagnement à la création d'entreprise - BGE 71 a également pour vocation d'accompagner les associations.



Le fonctionnement du dla

• Le DLA D'adresse aux associations employeuses - ou qui développent des projets nécessitant l'embauche de salariés - qui ont besoin d'un appui extérieur lorsqu'elles sont confrontées à des problématiques de toute nature (problème financier, organisation interne, communication, projet associatif, etc.). Son objectif est d'aider les associations à consolider leurs activités pour pérenniser leurs emplois.

• Le dispositif propose la réalisation d'un diagnostic approfondi et partagé dans le respect du projet associatif, c'est-à-dire : **Effectuer un état des lieux, Repérer les besoins nécessitant un appui, définir les priorités avec la structure et travailler sur un plan d'accompagnement**

• Une fois le plan d'accompagnement validé, un consultant est missionné auprès de l'association. Voici des exemples d'interventions : **Redéfinition du projet associatif, Mettre en place une stratégie de communication, Optimiser les partenariats publics et privés, Gérer ses ressources humaines, Tenir une comptabilité analytique, etc.**

• Si une problématique commune à plusieurs associations est identifiée, un accompagnement collectif pourra également être mis en place, par exemple : **Gestion de projet, Comptabilité et fiscalité, Fonction employeur, Recherche de financements, Communication des petites associations etc.**

Il est à noter que l'accompagnement ne coûte rien à l'association.

Exemple d'accompagnement :

L'association AESC, Animation Education Sportive Cantonale, ou quand des bénévoles d'associations sportives et un maire d'une commune, s'entendent pour constituer une association visant à mutualiser un emploi indispensable à la communauté.

Présentation de l'association

L'association AESC, située à Coublanc (extrême sud de la Saône et Loire) dans le Charolais-Brionnais, emploie une personne qui anime les Agorespaces (terrains de sport synthétiques aménagés) de la communauté de communes de Chauffailles, accompagne les enfants de l'école primaire de Coublanc dans leurs pratiques sportives, et assure l'encadrement de cours dans 3 clubs locaux (2 clubs de basket et 1 club de gym douce).

Problématique rencontrée

L'association a fait appel au DLA en 2009 pour un appui à la pérennisation du poste de la salariée à temps plein qui bénéficie d'un emploi tremplin arrivant à échéance fin 2010.

Accompagnement du DLA

L'accompagnement DLA proposé leur a permis d'aborder plus sereinement l'avenir. Après une clarification juridique et réglementaire, le consultant missionné par le DLA leur a apporté une véritable méthodologie de projet pour étudier la pérennisation de l'activité. Pendant 4 séances de travail intensives, avec un large cercle de bénévoles ainsi que la salariée, l'association a pu étudier collégialement les diversifications possibles d'activités, la gestion des horaires, la question du prix de revient horaire, les différentes hypothèses de prévisionnels. La consultante a joué le rôle de facilitateur, de catalyseur, apportant méthodes, outils, et informations.

Impact du DLA

L'association AESC dispose désormais d'un « bol d'air » d'une année pour faire connaître le nouveau projet de l'association, communiquer sur ses activités, continuer à proposer ses services, monter de nouveaux projets.

Cette dynamique de développement est assurée par l'équipe actuelle, renforcée par les personnes ayant participé aux rencontres du DLA.

L'avis de l'association

Chrystelle MERCIER, présidente de l'AESC : « Notre association emploie un emploi tremplin depuis octobre 2005, et à ce titre il nous sera alloué des aides jusqu'en 2010. Voyant l'échéance de ces aides arriver, nous avons fait appel au DLA pour pouvoir pérenniser notre activité. Nous avons non seulement eu des explications sur le fonctionnement que nous aurions du avoir et qu'il faut que nous ayons, mais aussi sur la façon de rechercher des heures supplémentaires pour combler les aides, et sur comment élargir notre champ d'action. Nous avons eu plusieurs rencontres avec un prestataire qui nous a suivis tout au long de nos démarches, qui pour l'instant nous permettent de fonctionner une année de plus... »

Accompagnements collectifs à venir

• « **Association Anticiper et gérer une crise financière** » présentée et animée par Cécile Chassefeire, avocate spécialiste en droit associatif, **le 9 mars à Paray-le-Monial et le 10 mars à Louhans**

• « **Gestion comptable, financière, et fiscalité des petites associations employeuses** », **les 17, 24 mai et 7 juin à Chalon et Mâcon**

• « **Le recrutement et le renouvellement des bénévoles et dirigeants associatifs bénévoles** »

Contacts

Pour toute information, inscription et rendez-vous : 03 85 48 91 21 ou a.fournier@bg71.com

BGE Saône et Loire, siège à Macon, Maison de l'emploi, 1000 av de Lattre de Tassigny

Antennes à Chalon-sur Saône et à Paray-le-Monial : Mathieu Le Saux, coordinateur DLA, Clémence Prunier-Duparge, chargée de mission, Anne-Laure Fournier, assistante administrative.

L'olympisme à travers le monde

Le canoë et le triathlon aux Jeux Paralympiques : Le Conseil d'Administration du Comité Paralympique International (CIP) réuni à Guangzhou, en Chine, a approuvé l'augmentation du nombre de sports aux Jeux Paralympiques de Rio 2016 (7-18 Septembre 2016), passant ainsi à 22.

L'instance internationale du mouvement paralympique ouvre la porte à deux nouvelles disciplines : le canoë et le triathlon. Une décision accueillie favorablement par le président de la Fédération Française Handisport et du Comité Paralympique et Sportif Français, **Gérard MASSON**, qui regrette toutefois la mise sur la touche du football électrique et du basket pour déficients intellectuels.

En juillet 2010, sept sports avaient présenté des demandes afin d'intégrer le programme des Jeux d'été : le badminton, le basket-ball (pour les athlètes ayant une déficience intellectuelle), le canoë, le golf, le powerchair football (foot-fauteuil), le taekwondo et le triathlon. Tous les dossiers, ainsi que les 20 sports existants, ont été examinés et évalués par l'IPC, afin d'établir des recommandations en vue de la décision finale du Conseil d'administration de l'IPC. Ce dernier a voté favorablement et à l'unanimité pour le maintien de l'ensemble des 20 sports existants pour le programme des Jeux de Rio. Un second vote (7 voix pour – 3 contre) a ensuite validé le principe d'augmenter le nombre de discipline. Le dernier vote a tranché en faveur de l'entrée de deux nouvelles disciplines au programme des jeux, dès 2016 : le para-canoë et le para-triathlon (6 voix pour – 4 contre).



Anecy 2018 a remis son dossier au CIO : Le dossier de candidature définitif d'Anecy 2018 à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2018 a été remis au Comité International Olympique à Lausanne, lundi 10 janvier à 11h30. La délégation anecienne, était emmenée par **Denis MASSEGLIA**, président du Comité national olympique (CNOSF), et **Jean-Luc RIGAUT**, maire d'Anecy, co-président du conseil de surveillance.

A leurs côtés, les sportifs ambassadeurs de la candidature, **Jean-Pierre VIDAL** (champion olympique de slalom en 2002), **Antoine DENERIAZ** (champion olympique de descente en 2006), **Florence MASNADA**, (double médaillée de bronze olympique en 1998 et 1992), Gwendal PEZEIRAT (champion olympique de danse sur glace 2002), **Perrine PELEN** (triple médaillée olympique de ski en 1980 et 1984), ainsi que Denis BARBET (champion paralympique en 2002) étaient présents, démontrant qu'ils agissaient bien là d'une candidature élaborée par des sportifs, pour des sportifs. 114 exemplaires du dossier ont été déposés lundi matin, la date limite étant fixée au mardi 11 janvier au soir. Lundi 10 janvier, juste après la remise du dossier de candidature au CIO par son Team de champions ambassadeurs, le Conseil de surveillance, réuni à Anecy, a élu le nouveau Président du Groupement d'Intérêt Public (GIP), **Charles BEIGBEDE**...



Innsbruck... c'est dans un an !

Les 1ers Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) d'hiver se tiendront dans un an à **Innsbruck (Autriche)**, ville ayant déjà par deux fois accueilli les Jeux Olympiques.

Prévus du **13 au 22 janvier 2012**, ces JOJ rassembleront 1 048 athlètes âgés de 14 à 18 ans et provenant d'environ 80 Comités Nationaux Olympiques pour concourir dans les sept sports inscrits au programme des Jeux Olympiques d'hiver de 2014 à Sochi (biathlon, bobsleigh, curling, hockey sur glace, luge, patinage et ski).

Jusqu'au 4 février, Innsbruck célèbre ces JOJ avec de nombreuses animations, en particulier un piste de snowboard installée dans l'artère principale de la ville, mais aussi des concerts et des activités de sports d'hiver. La mascotte officielle d'Innsbruck 2012, réalisée sur la base d'un dessin de chamois choisi par un vote du public, sera également dévoilée. Comme à Singapour en 2010 pour les premiers JOJ, les athlètes participeront à un programme éducatif et culturel. De même, de nouvelles épreuves et disciplines ont été admises au programme sportif, à l'instar d'une épreuve combinée ski de fond/biathlon ou du saut à ski féminin, une première dans l'histoire olympique.



Rio 2016 dévoile son nouvel emblème.

Sur la plage bondée de Copacabana à Rio de Janeiro, le président du CIO, Jacques Rogge, la présidente de la commission de coordination des Jeux de 2016, Nawal El Moutawakel, ainsi que le président du comité d'organisation de Rio 2016, Carlos Nuzman, ont dévoilé le nouvel emblème des Jeux Olympiques de 2016 à Rio. L'emblème, qui a été dévoilé un peu avant minuit le 31 décembre, marque le début d'une nouvelle étape du parcours de Rio afin d'organiser les tout premiers Jeux Olympiques en Amérique du Sud.

Composé de silhouettes multicolores se tenant par la main au-dessus des anneaux olympiques et des mots Rio 2016, ce nouvel emblème deviendra l'une des marques les plus reconnaissables dans les cinq ans et demi à venir.



Passion et transformation

Le nouvel emblème de Rio 2016 témoigne de la vision des organisateurs, à savoir que «tous les Brésiliens s'unissent pour offrir le plus grand festival sur terre et tenir avec fierté leur promesse nationale de progrès.» Il comprend dans son essence même les concepts de passion et de transformation, qui reflètent tout deux le Brésil d'aujourd'hui : un pays animé par la passion et qui est en pleine transformation pour devenir l'un des pays leaders au niveau mondial. Ce positionnement s'articule autour de quatre piliers : une diversité harmonieuse, une énergie contagieuse, une nature exubérante et l'esprit olympique. Tous ces éléments ont été associés de main de maître pour donner à Rio 2016 cette nouvelle identité aux couleurs vives. Cet emblème est non seulement le symbole de Rio et des espoirs du Brésil pour ces Jeux, mais il représente également l'avenir de la ville et du pays.

Adieu Michel et merci !!

Un serviteur du sport nous a quitté en ce début du mois de février 2011. Michel BERTHIN figure emblématique du cyclisme est décédé le mercredi 2 février 2011 à son domicile au Creusot. Michel restera l'un des fondateurs du circuit de Saône-et-Loire, épreuve créée en 1965. Tout au long de sa vie il assura de nombreuses tâches vis-à-vis du cyclisme et du sport en général. Grâce à lui le Tour de France a découvert notre région, il était un dirigeant passionné et passionnant, dévoué, chaleureux, bénévole. Michel BERTHIN donnait beaucoup de son temps et aussi de son argent. Il était un vrai amateur du sport, il savait donner sans jamais rien n'attendre en retour. Lors de ses funérailles, un foule nombreuse, émue, a assisté à ses obsèques religieuses. Nous perdons un ami, tu laisseras un grand vide sur notre département. Adieu Michel et mille fois merci.

Bernard Ponceblanc

